

PHILIPPE JAUBLAIN
PLANTEUR
B. P. 27
RUHENGARI
B. B. A. NO 98 GOMA

RUHENGARI, LE 10 aout 1956.

Out

Monsieur l'Administrateur Territorial
RUHENGARI
=====

~~4/8/56. M. 1~~ MOI. 5/02
2949/

Monsieur l'Administrateur Territorial,

J'ai l'honneur de vous confirmer la conversation que nous avons eue dernièrement au sujet des dispositions à prendre pour ramener au travail les travailleurs affectés dont l'absentéisme au début de cette année a été pour nous catastrophique.

Absentéisme qui pour les plantations et celles de vos champs a été l'origine d'une perte à gagner de 25 tonnes de pyréthre par plantation.

Je tiens à vous confirmer que les doléances qui ont été faites à Monsieur le Gouverneur du Ruwanda Urundi par l'intermédiaire de la Socopa n'étaient pas dirigées contre vous.

Bien au contraire, pour ce qui se concerne je dois vous remercier pour l'empressement que vous avez eu à essayer de redresser la situation, dans la mesure de vos moyens dès que vous avez été au courant des faits.

A l'heure actuelle, une amélioration nette s'est faite dans les présences qui sont cependant insuffisantes encore.

Cette amélioration est due :

- 1/ A votre passage et à celui de Monsieur Ducène sur les plantations.
- 2/ A la satisfaction qui a été donnée aux travailleurs



en leur permettant à eux-mêmes de travailler les cafés improductifs
qu'ils étaient tenus, (à coups de fouets et de bâtons et
d'autres moyens) d'entretenir de façon parfaite.

3/ Au fait que vous leur avez promis de prendre des
dispositions pour qu'ils ne soient plus tenus d'atten-
dre six semaines voire des semaines que les juges des
tribunaux indigènes veulent bien entendre leurs
pétitions en tant que demandeur, défendeur, et même témoin.

4/ Au fait que vous leur avez promis de faire accélérer
les entrées de riz et leur désinfection dans les
hangars " blancs ".

Dans le temps, le Gouvernement voulait mettre
en travail le plus d'indigènes possible avait diminué
de 50 % le taux de l'impôt pour les contractés; cette
diminution a été reportée.

Une mesure fort souhaitable serait de lais-
ser en paix, pour les cultures obligatoires, les femmes
de ces travailleurs, libérer l'homme seulement des
corvées et des cultures industrielles n'est qu'une
semi mesure, elle rend le contrat impossible et elle
est absolument inutile dans une région où tous les
indigènes ont à cœur de mettre sous culture les plus
grandes surfaces possibles.

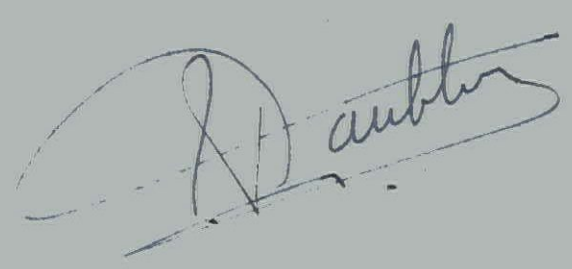
A toutes fins utiles, je vous signale dans
l'annuaire ci-joint le proverbe:

1/ Une grande agression des jeunes Sous-Chefs qui
voient d'un mauvais œil les travailleurs contractés
échapper à leur autorité de petits respectés .

2/ Que également quelques journées de travail non
payé sur les champs des Sous-Chefs des indigènes
jouissent d'une tranquillité égale à celle de ceux
qui sont employés sur nos plantations.

La politique que je mène ne peut pas être
incriminée; je la mène depuis toujours; elle est poli-
tique de sa préhension aussi large que possible et
il n'y a rien d'autre à lui opposer.

Perilleux croire, l'obéissance à l'Administration
Territoriale à la considération très distinguée.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read "R. D. Aubrey". The signature is written in a cursive style and is positioned over a set of horizontal lines, likely from a form or document.